

Préserver des espaces de nature en cœur de ville

Capitale régionale de la biodiversité de la Région PACA 2017



Organismes en charge de la mise en œuvre : Ville de Mouans-Sartoux et Communauté d'agglomération du Pays de Grasse pour une action mise en œuvre (JMIP)

Services de la collectivité associés : Espaces verts, urbanisme, enfance-jeunesse-éducation.

Budget : Fonctionnement régie municipale agricole 60 000 €

Partenaires financiers : Conseil départemental 06, Conseil Régional PACA, Fondation Carasso, ADEME, DRAAF PACA

Partenaires techniques : Ministères de l'environnement et de l'agriculture. CEN PACA

Date de début du projet : années 2000



Objectifs

Mouans-Sartoux a souhaité aménager la ville dans le respect de la nature et de la biodiversité. Ainsi, même au cœur de ville est assurée une continuité écologique au moyen de plusieurs parcs naturels, allées piétonnes végétalisées, village piétonnisé avec jardinières débordant de plantes décoratives et nourricières, pour préserver la biodiversité mais aussi la santé de tous les habitants. L'objectif est de répartir l'habitat sur des zones densifiées permettant de préserver des espaces verts en zone urbaine pouvant être utilisés et investis par les habitants.

Un autre axe d'aménagement est d'être en capacité de produire de la nourriture saine de manière durable pour tendre à l'autonomie alimentaire du territoire afin de nourrir la population de Mouans-Sartoux.

Jusqu'au cœur de ville, au sein des écoles, dans le village, fruits et légumes sont présents.

Cette forte présence d'une nature à l'état brut en ville permet la sensibilisation et l'éducation à l'environnement et à l'alimentation durable, de tous les types de publics. Le projet de notre commune a résonné auprès de la population qui progressivement investit et s'approprie ces lieux.

Mesures mises en œuvre

Une forêt en ville : à 400 m du village, la Grand Pièce, une forêt de 3 ha sans aménagements, au centre d'une école, du collège, du stade et d'un secteur immobilier de 300 logements qui permet à chacun de rencontrer la nature, la faune, la flore, les saisons, de vivre, traverser et cheminer une zone naturelle.

Une régie municipale agricole de 6 ha : le domaine de Haute-Combe, à 700m de la mairie, produit 85% des légumes bio pour les cantines (1000 repas/j). Prémpté par la ville afin d'empêcher un projet de lotissement immobilier, c'est l'exemple-même des efforts réalisés pour préserver les terres agricoles et les paysages face à l'urbanisation. Certifié AB, il comporte des infrastructures agroécologiques : une parcelle mellifère, des haies et refuges pour la faune, nichoirs et abris. Les agriculteurs utilisent des techniques culturelles favorisant la biodiversité et le respect des équilibres naturels : paillage, compostage, engrais verts, gestion différenciée de l'enherbement, jachères. Une soixantaine de variétés potagères et fruitières sont cultivées. Des graines de Kokopelli assurent la réimplantation d'espèces anciennes. Ce lieu héberge la Maison d'Education à l'Alimentation Durable, qui accueille scolaires, collectivités, étudiants, scientifiques, citoyens... afin de les sensibiliser à la production agricole biologique, à l'alimentation saine et au rôle de la biodiversité.

Le Parc du château : d'une surface de 3 hectares protégés en EBC, il a été revisité par Gilles Clément dans le cadre d'une commande publique. Un espace paysager, une prairie et une forêt (tous les arbres sont gérés en port libre) qui abrite entre autres des centaines de lucioles au printemps, permet aux habitants du village et du quartier des Plantiers de rester en contact avec la nature.

Les jardins pédagogiques : dans chaque école, les élèves ont la possibilité de cultiver une parcelle et de suivre la croissance des légumes et fleurs. Un soin particulier est apporté à la biodiversité, notamment à la plantation de fleurs et plantes hôtes pour les auxiliaires.

Le conservatoire de plantes à parfum : jardin du musée international de la parfumerie, cultivé en AB, il propose sur 2 hectares une promenade parfumée au travers des plantes à parfum, un lieu qui préserve des variétés anciennes et offre des refuges à une faune préservée en lien avec la LPO.

Un jardin thérapeutique : espace nature intégré dans les jardins du centre culturel pour accueillir les personnes Alzheimer.

Résultats/Impact pour la biodiversité :

La forêt communale aux portes de la ville accueille des espèces de faune et flore rares qui ont été inventoriées par le Cen PACA. Sur les 500 espèces végétales inventoriées 29 sont protégées, rares ou endémiques ; de même pour la faune quelques espèces en danger ont été recensées. Cet inventaire vient récompenser les actions de préservation, depuis plusieurs décennies, des espaces naturels de la commune.

Des espaces naturels et des habitats préservés en plein cœur de la ville reliés par des allées piétonnes arborées offrant une continuité végétale entre le cœur de ville, les quartiers et les forêts pour les promenades des habitants et les déplacements de la faune.

6 ha de surfaces agricoles préservées en ville par la régie agricole. De nouvelles exploitations Bio en maraîchage pour une vente directe aux habitants et en plantes à parfum... Une mission pour préparer les futures installations par un inventaire des terrains et de leurs caractéristiques et vocations possibles. Pour faciliter l'installation, la commune apporte une aide financière, aux installations AB, de 20% de l'investissement en lien avec la gestion économe de l'eau.

Une maison d'éducation à l'alimentation durable qui sensibilise tous les publics et qui évaluent avec l'université les modalités d'essaimage des actions de la commune. A cette fin, un DU Politique territoriale de l'alimentation a vu le jour en octobre 2017.

Légende de la photographie : Domaine de Haute Combe, régie municipale agricole. © Ville de Mouans Sartoux

Coordonnées

Mouans-Sartoux

Liens utiles

www.capitale-biodiversite.fr

[Rapport de visite 2017, "Allons en forêt !" - Revue municipale de la ville de Mouans-Sartoux 2016](#)

Contact

Gilles Bérele, adjoint au maire de Mouans Sartoux

Gilles Perole, adjoint au maire de Mouans-Sartoux
gilles.perole@mouans-sartoux.net